



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 56 (1957), p. 97-120

Ludwig Keimer

Notes de lecture (suite).

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ??????? ???? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Vincent Morel
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert

NOTES DE LECTURE⁽¹⁾

(suite)

PAR

LOUIS KEIMER

II. — Le sens de l'hiéroglyphe 𐦏.

Les listes de signes hiéroglyphiques expliquent ainsi le signe 𐦏 : « Avant-bras dont la main a la paume retournée »⁽²⁾. Valeurs : « I. ou D. Bras ; épaule



Fig. 1. Autruche en fuite.

(*rmn*). — D. Mouvement des bras. Cessation du mouvement. — P. *ni* (par exemple dans *niw* « autruche »)⁽³⁾.

𐦏 représente-t-il vraiment un avant-bras humain (évidemment très stylisé) ? Ceci est bien possible, mais le signe ressemble, en tous cas, davantage à une patte d'autruche (*Struthio camelus*) qui n'est pourvue que de deux doigts (fig. 1)⁽⁴⁾. Un éventail en or, découvert dans la tombe de Toutankhamon,

⁽¹⁾ Voir *Bull. Inst. franç. Archéol. orient.*, t. LV, 1955, p. 7 à 20.

⁽²⁾ D'après G. LEFEBVRE, *Grammaire de l'égyptien classique*, 2^e éd., 1955, p. 390, D 41.

⁽³⁾ Voir la note précédente.

⁽⁴⁾ D'après W. B. KENNEDY SHAW, *Die Libysche Wüste*, dans *Die Umschau*, XL^e année, 1936, p. 127 (fig. 2).

sur lequel est gravée une chasse à l'autruche menée par le roi, montre plusieurs de ces énormes oiseaux (fig. 2) ⁽¹⁾. La patte de l'autruche blessée et couchée (en bas, tout à fait à droite) rappelle beaucoup l'héroglyphe .



Fig. 2. Détails de la chasse à l'autruche gravée sur un grand éventail en or découvert dans la tombe de Toutankhamon.

Plus explicites, sous ce rapport, sont encore les pattes des autruches que l'on voit sur une mosaïque nord-africaine (fig. 3) ⁽²⁾; les deux doigts sont ici clairement indiqués (cf. également l'autruche en pleine nature de notre figure 1).

⁽¹⁾ D'après PENELOPE FOX, *Tutankhamun's treasure*, 1951, pl. 24.

⁽²⁾ Cette mosaïque est assez souvent reproduite; voir par exemple G. SCHWEINFURTH, *Ein Ueberrest aus dem « goldenen Zeitalter »*,

dans *Die Woche*, Berlin 1910, n° 30, p. 1266-1272 (réimprimé dans G. SCHWEINFURTH, *Afrikanisches Skizzenbuch. Verschollene Merkwürdigkeiten*, 1925, n° VIII, p. 227-239, pl. XIX).

Je me demande donc si ↪ n'est originairement pas plutôt une patte d'autruche à deux doigts qu'un avant-bras humain? Ainsi se justifierait



Fig. 3. Autruches représentées sur une mosaïque Nord-Africaine.

la valeur phonétique *nɪ* que prend ce signe dans l'orthographe du mot ↪ *nɪw* « autruche »⁽¹⁾.

Le Caire, 1^{er} mai 1956.

III. — Deux représentations naturalistes d'autruche d'Égypte et d'Arabie (Yémen).

AHMED FAKHRY, *Archaeological Journey to Yemen* (March-May 1947), *Service des Antiquités de l'Égypte*, 1952 (partie I), 1951 (partie III, planches); cf. p. 144-145 de la première partie : « there are rows of ostriches, every row containing four birds. All of them are shown standing, with the wings and heads raised ». La planche LXIII (partie III de l'ouvrage) suffit à peine pour se faire une idée claire de ces autruches. Étant donné que j'ai réuni dans mes notes une très grande documentation sur les figurations d'autruches de l'Égypte ancienne, des dessins rupestres provenant de différents pays africains, etc., je crois pouvoir dire que les autruches de la planche

⁽¹⁾ Wb. II, 202.

LXIII de Fakhry portent le cou légèrement recourbé, formant presque un 5, comme le font les autruches de nos figures 1 (*Note de lecture II*) et 4 ⁽¹⁾ (*Note de lecture III*). Les têtes dressées (« heads raised ») proprement dites,

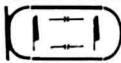


Fig. 4. Autruche représentée dans le mastaba Guizeh n° C 2097 (V^e-VI^e dyn.).



Fig. 5. Dessin rupestre d'El-Kāb.

dont parle Fakhry, correspondraient à nos figures 5 et 6. La première représente le graffito d'une autruche découvert, il y a quelques années, par MM. Hooghuis et J. Janssen près d'El Kāb ⁽²⁾. Bien que la longueur du cou soit très exagérée, on comprend, en regardant la figure 6 ⁽³⁾, ce que l'auteur du dessin rupestre a voulu exprimer.

⁽¹⁾ D'après un dessin que je dois à la bonté du Dr W. S. SMITH, *Museum of Fine Arts* à Boston. Cette autruche est représentée dans le mastaba, non encore publié, de , Guizeh n° G 2097, fin de la V^e ou

début de la VI^e dynastie.

⁽²⁾ Treize kilomètres après Borg el-Hammam, vers le Sud, à une distance de 200 mètres.

⁽³⁾ D'après *Wonders of Animal Life*, Londres 1936-1937, p. 705.

FAKHRY, *op. cit.*, p. 144 et 145 (fig. 101 à gauche) : «A curious drawing of an ostrich occurs on a small fragment of granite, where the bird is shown twisting its head in order to scratch its neck» (fig. 7, d'après Fakhry, p. 145,

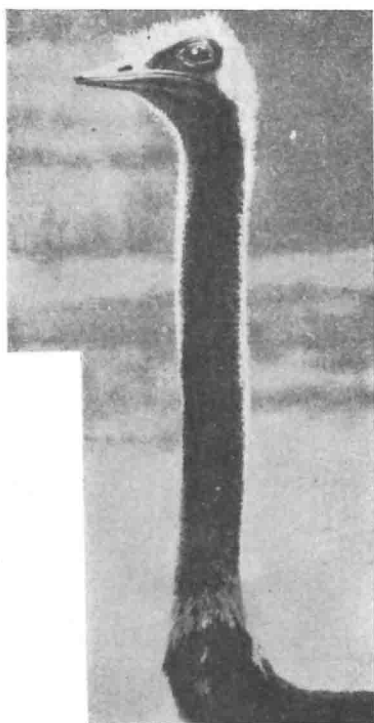


Fig. 6. Autruche dressant son long cou.



Fig. 7. Autruche
au cou fortement recourbé.

fig. 101, à gauche). J'ai observé, il y a à peine quelques années, au Soudan, cette attitude très caractéristique de l'autruche, mais de telles observations et assertions n'ont presque pas de valeur, si elles ne sont pas étayées par des photographies ou des dessins pris sur le vif. Ne les possédant pas, j'ai cherché dans de nombreux ouvrages zoologiques où j'ai enfin trouvé une photographie (fig. 8)⁽¹⁾ qui explique parfaitement l'attitude de l'autruche représentée par Fakhry (notre figure 7). On ne peut donc assez admirer le

⁽¹⁾ D'après *Wonders of Animal Life*, Londres 1936-1937, p. 705.

degré de l'observation de la nature dont ces anciens artistes d'Arabie du Sud étaient doués.

L'autruche est restée jusqu'aux temps modernes un représentant de la faune arabe et lorsqu'on écrira un jour une monographie intitulée *L'histoire*



Fig. 8. Autruche au cou fortement recourbé.

de l'autruche depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, le rôle qu'elle a joué chez les Arabes occupera une place importante ⁽¹⁾.

Le Caire, 2 mai 1956.

⁽¹⁾ La bibliographie étant très abondante, je me borne à citer les auteurs suivants : J. L. BURCKHARDT, *Notes on Bedouins*, t. I, *passim*, passages réimprimés dans S. H. PRATER *The Arabian ostrich*, dans le *Journal of the Bombay*

Natural Society, 31 mars 1921 = *A Survey of the Fauna of Iraq, Mammals, Birds, Reptiles*, etc. 1923, p. 43-46 ; COLONEL R. MEINERTZ-HAGEN, *Birds of Arabia*, Londres, 1954, p. 573-575 (bibliographie).

IV. — Sandales en feuilles de *dōm* (*Hyphaene thebaïca*).

Claire Préaux, dans *Les ostraca grecs de la collection Charles-Edwin Wilbour au musée de Brooklyn* ⁽¹⁾ (p. 106 et 107), essaie d'interpréter le mot *κούκεα* contenu dans le texte de l'ostrakon n° 76 de sa publication. Son commentaire dit ceci au sujet de l'expression *κούκεα* : « Nous prenons *κούκεα* au sens de « fruit du cocotier ». Le mot, qui ne paraît pas attesté, se déduit des expressions *κουκιάφορον* (*δένδρον*) de THÉOPHRASTE, *Hist. Plant.*, IV, 2, 7, *cuci* de PLINE, *Hist. Nat.*, 13, 62, et *κούκινος*, qui se trouve notamment dans P. Oxy. 1742 (*κούκινα σόλια*, sandales en fibre de coco). . . . » Claire Préaux traduit également la jolie description de l'arbre *koukiphora* que nous devons à Théophraste (*Hist. Plant.*, IV, 2, 7).

Si le commentaire de M^{lle} Préaux est très méritoire, il contient quand même une erreur qui exige une mise au point. Les *κούκεα* de l'ostrakon en question ne sont pas les fruits du cocotier, *Cocos nucifera*, palmier indien, qui n'a jamais existé en Égypte que comme arbre d'agrément dans certains jardins ⁽²⁾, mais le fameux palmier *Hyphaene thebaïca*, l'arbre actuellement encore cultivé dans la Haute-Égypte, mais se trouvant en état sauvage en Afrique Centrale et Orientale, etc. ⁽³⁾.

Très intéressants sont les *κούκινα σόλια*, « sandales en feuilles de *dōm* (*Hyphaene thebaïca*) » du P. Oxy. 1742 sur lesquelles M^{lle} Préaux a attiré notre attention, car nous connaissons bien, à l'époque pharaonique, des sandales confectionnées avec ces feuilles ; elles proviennent des anciens sites et tombes (surtout de Deir el-Médineh, Thèbes) et M. Elhamy Greiss les a examinées ⁽⁴⁾.

Le Caire, 7 mai 1956.

⁽¹⁾ *Brooklyn Institute of Arts and Sciences. Brooklyn Museum, New-York* 1935.

⁽²⁾ VIVI TÄCKHOLM and MOHAMMED DRAR, *Flora of Egypt*, t. II, 1950, p. 316-320 et p. 303.

⁽³⁾ TÄCKHOLM and DRAR, t. II, p. 273 et suiv.

Bulletin, t. LVI.

⁽⁴⁾ *Bull. Inst. d'Égypte*, t. XXXI, 1949, p. 268, et TÄCKHOLM and DRAR, t. II, p. 283 : « Leaves A very rich material of various objects from Deir el Madina, Thebes sandals ».

V. — Menottes égyptiennes en forme de lion. Jacques VANDIER, *A propos d'un bas-relief fragmentaire de la fin de la XVIII^e dynastie*, dans *Revue d'Égyptologie*, t. 8, 1951, p. 199-206, pl. 15.

Ayant depuis longtemps réuni des matériaux sur le traitement des prisonniers, les punitions corporelles, etc., dans l'Égypte ancienne ⁽¹⁾, j'ai lu avec grand profit la belle étude qu'a consacrée J. Vandier à un fragment de bas-relief acquis récemment par le Musée du Louvre ⁽²⁾. L'auteur nous fournit, entre autres, maints détails sur une sorte de menottes qui serraient les deux mains, un peu au-dessus des poignets : elles se présentent sous l'aspect d'un anneau ovale ⁽³⁾, suspendu à un collier-carcan que le prisonnier porte autour du cou ⁽⁴⁾. Ces menottes existeraient, d'après Vandier, à partir du règne d'Horemheb, mais il est possible, continue-t-il, que ce procédé ait été déjà utilisé auparavant. Vandier avoue que sa recherche à ce sujet ne fut pas exhaustive ⁽⁵⁾.

Nous verrons tout à l'heure que ces menottes sont probablement un peu plus anciennes ⁽⁶⁾. Vandier a reproduit à la page 201 la statuette du Louvre datant de la fin de la XVIII^e dynastie qui représente un nègre dont les mains sont enfermées dans des menottes analogues ⁽⁷⁾. Je me demande cependant

⁽¹⁾ Cf. L. KEIMER, *Das Bildhauer-Modell eines Mannes mit abgeschnittener Nase*, dans *Zeitschr. f. ägypt. Sprache*, t. 79, 1954, p. 140-143, pl. XIV.

⁽²⁾ Voir le titre de l'article cité au début de cette *Note de lecture*.

⁽³⁾ On trouvera ci-après un certain nombre de figurations de ces menottes. M. Jean Yoyotte a eu l'amabilité d'identifier, dans la grande publication de l'*Oriental Institute* de Chicago, les scènes que j'avais repérées dans l'*Atlas II* de Wreszinski : Wresz. II, 115-116 = Publ. de Chicago I, 39 et 52 A.

Wresz. II 120 = Publ. de Chicago I, 44.

(N. B. La planche 44 de la publ. de Chicago est plus complète que celle de l'*Atlas*).

Wresz. II 123-124 = Publ. de Chicago I, 23.

Wresz. II 139 = Publ. de Chicago II, 79 et

129 A.

Wresz. II 143-144 = Publ. de Chicago II, 78.

Wresz. II 150, 150 a et 150 b = Publ. de Chicago II, 99.

Bonne reproduction des bas-reliefs de Leyde montrant des soldats amenant des prisonniers avec les menottes dans KURT LANGE, *Aegypt. Kunst*, 1939, pl. 110-111.

⁽⁴⁾ Ce détail n'est pas toujours indiqué. L'interprétation technique du procédé, assez épineuse d'ailleurs, n'a pas été abordée par Vandier.

⁽⁵⁾ Vandier, p. 201.

⁽⁶⁾ N. DE G. DAVIES, *The Rock tombs of El-Amarna*, IV, 1906, pl. XXVI, cf. WIEDEMANN, *Aegypten*, 1920, p. 228, n. 6.

⁽⁷⁾ Cf. également H. FECHHEIMER, *Aegypt. Kleinkunst*, 1921, p. 151.

si ces dernières n'étaient pas *originellement* de simples bracelets en ivoire ou en os — nous ne tarderons pas à voir, en effet, qu'elles sont toujours de couleur blanche —, bracelets que les propriétaires des esclaves pouvaient également employer comme menottes. Peut-être aussi les rois ou d'autres grands seigneurs avaient-ils imité ces bracelets, lorsqu'il s'est agi de créer un type nouveau de menottes⁽¹⁾. On constate en effet la présence de ces bracelets au poignet droit ou gauche de plusieurs nègres ou nubiens (esclaves et prisonniers) représentés dans certaines tombes thébaines du Nouvel Empire; ici il ne s'agit certainement pas de menottes, mais de bracelets en ivoire ou en os. Exemples : 1° danseur nègre de la tombe n° 78, ayant appartenu à un certain Horemheb qui vécut à l'époque de Thoutmès IV (1425[?] à 1408 av. J.-C.)⁽²⁾; 2° prisonniers nègres levant les mains en adoration devant le roi. Tombe n° 226; époque d'Aménophis III⁽³⁾; 3° porteurs de tributs, nubiens et nègres. Tombe de Houy, n° 40; époque de Toutankhamon⁽⁴⁾.

Voilà pour les menottes en forme d'anneau ovale. D'autre part certains bas-reliefs du Nouvel Empire (Karnak et Médinet Habou) représentent des prisonniers dont les mains sont serrées dans des menottes figurant un lion bondissant, une fois même celle d'un poisson(?) vertical : fig. 9⁽⁵⁾, 10⁽⁶⁾, 11⁽⁷⁾, 12⁽⁸⁾, 13⁽⁹⁾, 14⁽¹⁰⁾. On a trouvé tout dernièrement à Karnak un bloc « montrant les mains d'un nègre prises dans le corps des lions » (cf. H. CHEVRIER,

⁽¹⁾ On voit cependant au temple de Bêt el-Ouâli (Ramsès II) des prisonniers nègres liés par une corde (ROEDER, *Der Felsentempel von Bet el-Wali*, 1938, pl. 32, p. 40, § 144 : « Der Neger.... Die Arme sind in den Handgelenken gefesselt mit einem Strick, der um den Körper läuft »), tandis qu'un autre nègre (qui amène une girafe) porte au poignet droit un bracelet de la forme de nos menottes (ROEDER, *op. cit.*, pl. 32, p. 41, § 147 : « Am rechten Handgelenk Armring [Abb. 28] »).

⁽²⁾ DAVIES, *Paintings*, 1936, t. I, pl. XL.

⁽³⁾ DAVIES, *op. cit.*, t. II, pl. LVIII.

⁽⁴⁾ DAVIES, *op. cit.*, t. II, pl. LXXIX.

⁽⁵⁾ D'après WRESZ. *Atl.* II, 36 a.

⁽⁶⁾ D'après WRESZ. *Atl.* II, 150 a et b, 155 et 156 = Publ. de Chicago II, 93 et 99.

⁽⁷⁾ D'après WRESZ., *Atl.* II, 143 et 144 = Publ. de Chicago, II, 78.

⁽⁸⁾ D'après WRESZ., *Atl.* II, 125 et 126.

⁽⁹⁾ D'après WRESZ., *Atl.* II, 118-119 = Publ. de Chicago, I, 43.

⁽¹⁰⁾ D'après WRESZ., *Atl.* II, 118-119 = Publ. de Chicago, I, 42 et 320. On se réfèrera à THÉODULE DEVÉRIA, *Les cadenas égyptiens* dans *Biblioth. égyptol. ... publiée* par G. MASPERO, t. V, 1897, p. 81-82, pl. III et IV, cadenas de bronze creux en forme de poisson.



Fig. 9.



Fig. 10.

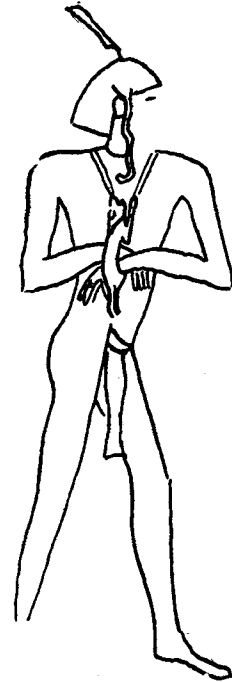


Fig. 11.



Fig. 12.



Fig. 13.

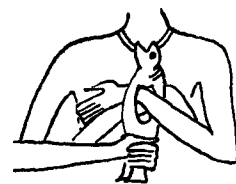


Fig. 14.



Fig. 15.

Rapport sur les travaux de Karnak 1952-1953, dans les *Annales du Service des Antiquités*, t. LIII, 1955, p. 8, fig. 1 et pl. I-A et p. 11). Cette très curieuse représentation me rappelle un détail que j'avais presque oublié. Il y a en effet vingt ou vingt-cinq ans, j'ai eu l'honneur d'accompagner feu Charles Boreux chez quelques marchands d'antiquités du Caire. Chez l'un d'eux nous avons examiné, mais sans réaliser son sens, un insignifiant fragment de bas-relief dont j'ai fait le croquis que l'on voit ici à la figure 15 ; d'après ce qui précède, il est facile de comprendre de quoi il s'agissait.

Si l'origine typologique de ces menottes peut être ainsi retrouvée, l'incertitude subsiste cependant sur le sens réel à donner à la présence du lion sur ces entraves. S'il ne s'agit pas seulement d'un symbole évoquant l'image du roi-lion capturant — et gardant captifs — les étrangers, peut-être pourrait-on songer au rôle de verrou attribué à certaines images de lions ⁽¹⁾, ou à l'idée de contrainte qu'implique, en hiéroglyphes, le signe  *šn* ⁽²⁾.

Le Caire, 10 mai 1956.

VI. — Remarques sur le Gebel Silsileh (anciennes photographies de ce site, la plante *Mimosa asperata* qui y pousse). PAUL BARGUET, *Les stèles du Nil au Gebel Silsileh*, dans *Bull. Inst. franç. d'Archéol. orient.*, t. I, 1951, p. 49 à 63, pl. I à III.

Ce très important article est accompagné de trois planches reproduisant les belles photographies que M. Barguet a prises des stèles de Sétî I^{er}, de Ramsès II, de Ménéphthah et de Ramsès III. Qu'il me soit permis de rappeler aux égyptologues que nous possédons plusieurs bonnes photographies ⁽³⁾

⁽¹⁾ Voir la bibliographie signalée par A. VARILLE, *La grande porte du temple d'Apet à Karnak*, dans *Annales du Service des Antiquités*, t. LIII, 1955, p. 86, n. 1. Voir encore TH. DEVÉRIA, *op. cit.*

⁽²⁾ *Wb.* IV, 504.

⁽³⁾ Un croquis abrégé datant de 1845 et représentant le « remarquable pass of Hagar Silsilis » se trouve à la page 201 de W. H. BARTLETT, *The Nile Boat; or glimpses of the*

Land of Egypt, 2^e éd., Londres, 1850. Bartlett visita l'Égypte en 1845. — En 1845, un officier anglais, Henry Pilleau, publia ses *Sketches in Egypt* (Londres) ; son voyage eut probablement lieu quelques années auparavant. La planche 3 de cet ouvrage donne une esquisse du « Temple of Koum Ombou » ; on voit à gauche et à droite (devant les dattiers) quelques arbustes impossibles à identifier (il existe des *Sketches* de Pilleau deux éditions,

des stèles de Gebel Silsileh dues à certains photographes du siècle dernier qui ressemblent beaucoup à celles de M. Barguet. La plus ancienne, vieille de plus de cent ans (elle date de 1851 ou 1852) est conservée dans le magnifique et rarissime ouvrage (t. I^{er}, pl. 78) de FÉLIX TEYNARD, *Egypte et Nubie. Sites et Monuments les plus intéressants pour l'étude de l'art et de l'histoire. Atlas photographique...*, Paris, s. d., mais l'*Introduction* (p. 1) précise que les photographies ont été exécutées « durant un voyage que nous avons fait dans les années 1851 et 1852 ». Cette superbe planche (78) donne, à peu près dans le même état de conservation qu'aujourd'hui, une photographie ressemblant aux planches I, fig. 1 et III de l'article de Paul Barguet.

FRANCIS FRITH, *Upper Egypt and Ethiopia*, Londres, s. d., planche sans numéro « View in the quarries at Hager Silsilis ». Frith a dû photographier en Égypte, en Nubie et en Palestine depuis 1857 au plus tard, puisqu'il a déjà publié ses albums à partir de 1858, comme il ressort de la bibliographie de Frith donnée par le Prince Ibrahim Hilmy, t. I^{er}, Londres, 1886, p. 249. BÉCHARD, *Artiste photographe, avec un texte par A. Palmieri, L'Égypte et la Nubie*, Paris, 1887, pl. CXVI donne une vue d'ensemble du « Gébel-Silsiléh » sur le Nil dont on voit une partie; quant à la planche CXV, elle reproduit à peu près les mêmes détails que l'on voit sur les photographies de M. Barguet (pl. I et III).

Je possède enfin une photographie, ressemblant aux figures 1 et 2 de la planche I de Paul Barguet, due au photographe grec Zangaki qui vers le début de ce siècle (?) a beaucoup travaillé en Haute-Égypte et dont il existe encore de nombreuses épreuves photographiques ⁽¹⁾.

En 1847, parut à Londres un petit ouvrage intitulé *The Boat and the Caravan. A Family Tour through Egypt and Syria* relatant le voyage qu'une famille anglaise, les Dalton, avait entrepris, probablement vers 1845 ⁽²⁾, en Égypte et en Syrie ⁽³⁾. Après une courte description des « quarries of Hadjar Silsilis »,

une en « Plain », l'autre « Coloured », cf. *List of subscribers*, suivant la feuille du titre).

⁽¹⁾ Voir L. KEIMER, *Notes prises chez les Bisharin et les Nubiens d'Assouan*, dans *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, t. XXXIV, 1953, p. 424 (= [224], mais à corriger en [244]), fig. 141; la légende mentionne le photographe Zangaki.

⁽²⁾ L'*Avertissement* est daté : « Turin, October 1846 ».

⁽³⁾ Il existe, d'après la bibliographie du Prince Ibrahim Hilmy, « several subsequent editions » du même ouvrage ainsi qu'une édition allemande de l'année 1859.

on lira le passage suivant : « In going back to the boat, Mrs. Dalton trod on a small branch of a prickly shrub; the thorns pierced through her shoe in half a dozen places, and hurt her foot severely ». La plante en question était fort probablement le *Mimosa asperata*.

En 1875, G. Schweinfurth en parlant de la région où commencent les îles des Chillouks, a décrit ainsi le *Mimosa asperata* : « Nous nous arrê tâmes à Om-Mandeb, l'une des îles boisées... Mandeb est ici le nom du plus épineux de tous les végétaux, le *Mimosa asperata*. Propagé par le fleuve, l'*asperata* se retrouve accidentellement à de grandes distances, même en Égypte. Il entoure complètement l'île verdoyante à laquelle il donne son nom, et lui forme une enceinte impénétrable » ⁽¹⁾. Schweinfurth, dans une très savante étude, publiée en 1901, dans laquelle il traite de certaines observations et constatations faites sur la rive Ouest du Nil, entre Farchout et Kom Ombo ⁽²⁾, assure que le Gebel Silsileh est très intéressant au point de vue botanique. Il mentionne particulièrement le *Mimosa Habbas* W. (= *Mimosa asperata* W.), en arabe du Soudan حَبَّاس, arbuste pourvu d'épines et qui est caractérisé par la sensibilité de ses feuilles. D'après THÉOPHRASTE, *Hist. plant.* IV, 2, 11, cette plante pousse aux environs de Memphis; — mais d'après Schweinfurth sa frontière Nord serait actuellement le Gebel Silsileh et Kom Ombo, où il l'avait aperçu pour la première fois dans les ruines de ce temple tout près de l'eau (« la plante ne pousse qu'à proximité de l'eau »). « J'avais avec moi, écrit Schweinfurth, plusieurs bédouins ⁽³⁾, pour lesquels cet événement (*eventum* selon Pline) — c'est-à-dire la sensibilité des feuilles — était quelque chose d'absolument énigmatique. Ils furent d'abord tentés de croire à quelque sorcellerie de ma part, et ils ne se calmèrent que quelques heures plus tard, quand ils virent l'expérience tentée de nouveau avec le même succès par tous leurs congénères » ⁽⁴⁾. Théophraste (IV, 2, 11) avait déjà correctement décrit le phénomène de la sensibilité de cette plante et depuis longtemps les botanistes ont reconnu dans cette description le *Mimosa*

⁽¹⁾ G. SCHWEINFURTH, *Au cœur de l'Afrique*, 1875, t. I, p. 52; éd. allemande de 1922, p. 28-29.

⁽²⁾ *Am westlichen Rande des Nilthals zwischen Farschut und Kom Ombo*, dans *Petermanns*

Geogr. Mitteilungen, 1901, Heft I, p. 1-10.

⁽³⁾ Probablement des Abâbde ou des Bîsarin.

⁽⁴⁾ Dans HUGO BRETZL, *Botanische Forschungen des Alexanderzuges*, Leipzig 1903, p. 128.

asperata ⁽¹⁾. Nous avons vu que des voyageurs anglais l'avaient très probablement rencontré vers 1845 au Gebel Silsileh et que Schweinfurth avait observé en 1882 ces arbustes au bord du Nil près des ruines du temple de Kom Ombo ⁽²⁾ ainsi qu'au Gebel Silsileh ⁽³⁾. Bien que les photographies de ce dernier endroit montrent souvent des arbustes ⁽⁴⁾, il serait à mon avis très important d'établir si ce sont effectivement des حبَّاس *habbās* (*Mimosa asperata*), vérification que j'ai malheureusement jusqu'aujourd'hui oubliée de faire.

Madame V. L. Täckholm, qui est incontestablement l'un des meilleurs botanistes en Egypte, m'a avoué, ces jours-ci, qu'elle n'avait jamais su que le *Mimosa pigra* Juslenius, comme elle le nomme (*Students' Flora of Egypt*, Le Caire, 1956, p. 322), le *Mimosa asperata* existait au Sud du pays et qu'elle ne l'avait, en tous cas, pas observé entre Kom Ombo et le Gebel Silsileh, où l'infatigable Schweinfurth l'avait découvert, il y a près de soixante-dix ans.

Le Caire, 19 mai 1956.

VII. — Planchettes de bois taillées en forme de torse féminin. PAUL BARGUET, *L'origine et la signification du contrepoids de collier-Menat*, dans *Bull. Inst. franç. d'Archéol. orient.*, t. LII, 1953, p. 103-111.

Qu'il me soit permis d'ajouter à cette fort belle et convaincante étude de M. Barguet quelques notes additionnelles :

P. 103 et 104, fig. 1. Ces « plaquettes de bois taillées en forme de torse féminin » ont été mentionnées et décrites dans mon livre sur le *Tatouage dans*

⁽¹⁾ Voir Bretzl, note précédente, p. 128, ainsi que les notes 14, 15, 16 et 17 (pages 331-332).

⁽²⁾ Schweinfurth dans BRETZL, *op.cit.*, p. 128.

⁽³⁾ SCHWEINFURTH, *Am westlichen Rande des Nilthals*, etc. p. 10 : « Die Flussklausen von Sselsselle ist auch in pflanzengeographischer Hinsicht eine bedeutsame Landmarke und tropisch-afrikanische Schöpfung, die hier aus prähistorischer Zeit die Reste verschiedener charakteristischer Vertreter der Tierwelt zurück-

gelassen, hat auch in der Flora einige ihrer Reliktformen aufbewahrt. Zu den letzteren kann man das hier ihre Nordgrenze findende *Abutilon asiaticum* W. und die *Volkameria acerbiana* D., ferner den durch äusserst sensitive Blätter ausgezeichneten Stachelstrauch *Mimosa Habbas* W. rechnen ».

⁽⁴⁾ Voir par exemple la planche mentionnée plus haut de Frith ainsi que Barguet, pl. I, fig. 2, pl. II, fig. 3. Voir également le croquis pl. 3 des *Sketches* de Pilleau.

l'Égypte ancienne, 1948 ⁽¹⁾; on se référera également au fascicule II de mes *Études d'Égyptologie (Jeux de la nature retouchés par la main de l'homme, provenant de Deir el-Médineh [Thèbes] et remontant au Nouvel Empire*, 1940, pl. VII, p. 7-8, fig. 3).

P. 103. « Les seins et le triangle pubien y sont fortement indiqués ». Ceci est certainement exact pour la dernière partie du corps féminin, mais non pas pour les seins qui sont, dans la plupart des cas, des cercles minuscules ⁽²⁾.

P. 103, n. 3. « ... au-dessus du triangle pubien le dessin d'une Touëris ». Voir sur cette question mon étude sur le *Tatouage dans l'Égypte ancienne*, pl. XVI et XVII, p. 28 à 31; RUDOLF ANTHES, *Die deutschen Grabungen auf der Westseite von Theben in den Jahren 1911 und 1913*, dans *Mitteil. des Deutsch. Instituts, für ägypt. Altertumskunde in Kairo*, t. XII, Berlin, 1943, p. 9 « Vor dem Sarge und damit vor dem Eingang zur Kammer ... lagen die folgenden Beigaben. Fünf brettförmige Puppen....; die Puppenform ist die übliche, aber bemerkenswert ist die aufgemalte Toëris auf der Rückseite eines der Stücke (Berl. 20203; Abb. 10, ähnlich Berl. 20265 bei Sarg C (voir également la note 1); L. KEIMER, *The Decoration of a New Kingdom Vase*, dans *Journal of Near Eastern Studies*, t. VIII, 1949 (p. 4 fig. 2, et p. 5, fig. 3).

P. 104. « On sait, en effet, que les scènes qui décorent ces contrepoids se rapportent, d'ordinaire, à la naissance et à l'enfance d'Horus; Hathor y est évoquée comme nourrice d'Horus enfant, lequel est représenté, à la partie inférieure du contrepoids, c'est-à-dire dans le cercle de base, naissant de la fleur de lotus, le corps même du contrepoids étant réservé à la scène de l'allaitement ». J'ai nettement l'impression que M. Barguet a raison dans l'ensemble, mais je pense que, pour arriver à des conclusions claires, on aurait dû réunir une grande quantité de ces contrepoids dont beaucoup ont été publiés.

⁽¹⁾ *Mém. présentés à l'Institut d'Égypte*, t. LIII, 1948, pl. XV-XVII, p. 25-32.

⁽²⁾ Exemples : KEIMER, *Tatouage*, note précédente; PETRIE, *Ancient Giza IV*, Tell el-Ajjûl, Londres, 1934, pl. XIII et XIV, p. 5; cf. également *Ancient Egypt and the East*, 1934, p. 1; PETRIE, E. J. H. MACKAY and MARGARET

A. MURRAY, *City of Shepherd Kings*, Londres, 1952, pl. II, en couleurs. Sur un jeu de la nature (*lusus naturae*) montrant l'indication de la grossesse, les seins ne sont pas du tout indiqués, cf. KEIMER, *Études d'égyptologie*, fasc. II, 1904, pl. VII.

P. 104. « Horus enfant... à la partie inférieure du contrepoids, naissant de la fleur de lotus... ». Ceci est exact pour beaucoup de cas (surtout pour la femme en état de grossesse que j'ai publiée dans mes *Jeux de la nature* ⁽¹⁾) mais « la partie inférieure du contrepoids » contient aussi très souvent la représentation d'un fourré de papyrus que traverse la vache sacrée (par exemple figures 2 et 3 de l'article de P. Barguet).

Le Caire, 20 mai 1956.

VIII. — Le dieu Nefertem. RUDOLF ANTHES, *Zum Ursprung des Nefertem*, dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, t. 80, 1955, p. 81-89.

La discussion critique de ce savant article exigerait à vrai dire un compte rendu du livre de SIEGFRIED MORENZ UND JOHANNES SCHUBERT, *Der Gott auf der Blume*, Ascona, 1954. Ayant commencé ce travail, je me suis vite rendu compte que ce dernier serait d'une ampleur disproportionnée au petit volume de 158 pages de Morenz et Schubert.

MM. Kees, Morenz et Anthes proposent de voir originairement dans Nefer-tem une « divinité de l'odeur agréable » ou « le dieu du parfum royal de la cour » (Anthes, p. 81). Ceci me semble très possible et cela pour une raison que les égyptologues sus-mentionnés n'ont apparemment pas aperçue. L'Égypte possède depuis les temps les plus reculés deux espèces de « lotus » (*Nymphaeaceae*) : le « lotus » blanc (*Nymphaea lotus* L.) et le « lotus » bleu (*Nymphaea caerulea* Sav.). Seul le dernier se distingue par une odeur exquise, rappelant celle de la jacinthe ⁽²⁾.

⁽¹⁾ Fin de la note précédente.

⁽²⁾ Mon maître Schweinfurth m'a maintes fois signalé verbalement ce fait, que j'ai pu moi-même constater à plusieurs reprises, en cueillant des « lotus » blancs dans les canaux voisins de Benha. Il y aura lieu pourtant d'éclaircir définitivement cette question d'odeur, puisqu'un avis contraire a été formulé par l'éminent spécialiste des nymphéacées, Savigny lui-même. Voir *Description d'une nouvelle espèce de Nymphaea*, lue à l'Institut..., dans

La décade égyptienne, t. I, An VII de la République française (1798), p. 74 : « L'odeur, qu'exhalent les fleurs de chaque espèce est aussi très différente : celle de *Nymphaea caerulea* est extrêmement douce et suave ; celle du *Nymphaea lotus* est plus forte, plus piquante et beaucoup moins agréable ». Il ressort en tous cas de ce qui précède que l'odeur du « lotus » bleu l'emporte de beaucoup de celle de l'espèce blanche.

Aussi est-ce ce « lotus » que Nefertem porte pour ainsi dire toujours sur la tête ⁽¹⁾, et le « lotus » primordial (« Urlotus ») est-il, lui aussi, presque sans exception un « lotus » bleu ⁽²⁾. Une de ces exceptions rarissimes est constituée par un bronze du musée du Caire : ici l'enfant Horus (Harpocrate), le jeune dieu solaire, sort d'un « lotus » blanc, qui est entouré des pétales d'un « lotus » bleu odoriférant (fig. 16) ⁽³⁾. Anthes écrit, et avec raison sans doute, que M. Morenz a exagéré la distinction entre Nefertem et le « lotus » primordial. Qu'il me soit en effet permis d'évoquer ici le cas parallèle de la déesse du sycomore. Dans la plupart des représentations, celle-ci sort de l'arbre (soit en partie, soit toute entière), mais nous possédons également des figurations où cette déesse, à l'instar du dieu Nefertem, porte l'arbre (*Ficus sycomorus*) sur la tête. Les plus anciens exemples sont ceux des tombes thébaines de Nakht ⁽⁴⁾ et d'Ouserhat ⁽⁵⁾. M. Anthes ne mentionne pas la belle étude de M. Barguet sur *L'origine et la signification du contrepoids de collier-Menat* ; cf. *supra*, note VII.



Fig. 16.

Le Caire, 15 juin 1956.

⁽¹⁾ Voir par exemple G. DARESSY, *Statues de divinités* (Cat. gén. ... du Musée du Caire), 1906, pl. VII (n°s 38.076 à 38.098).

⁽²⁾ Voir par exemple DARESSY, *op. cit.*, pl. XI (n°s 38.220 et 38.221).

⁽³⁾ D'après A. SCHARFF, *Aegyptische Sonnen-*

lieder, Berlin, 1922, p. 6, fig. 2 (croquis d'après la photographie donnée par DARESSY, *op. cit.*, pl. XI, n° 28.222).

⁽⁴⁾ DAVIES, *Nakht*, 1917, pl. X-B.

⁽⁵⁾ DAVIES, *Two Ramesside Tombs*, 1927, pl. I, IX, X.

IX. — Sur un fragment de bas-relief de style amarnien. M. HAMMAD und HANS FR. WERKMEISTER, *Haus und Garten im alten Ägypten*, dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, t. 80, 1955, p. 104-108.

Bien que le « Moderner Lageplan nach dem Steinrelief » (fig. 2 de l'article de MM. Hammad et Werkmeister) ainsi que la « Strichzeichnung des Steines » (pl. IX, fig. 2) soient très méritoires, l'ensemble de la représentation sculptée sur le bloc (pl. IX, fig. 1), aurait été, à mon avis, digne d'une description plus détaillée. Plusieurs travaux de L. Borchardt, H. Ricke et d'autres savants consacrés aux maisons, aux villas, aux jardins, etc. de l'époque d'El 'Amarna se sont déjà occupés de ces questions et je ne désire vraiment pas reprendre leur étude. J'ai pris pourtant, en lisant l'article de MM. Hammad et Werkmeister, quelques notes qui pourraient intéresser les égyptologues. Les auteurs me semblent avoir raison en prenant les deux lions (l'un assis, l'autre couché) sur l'escalier pour des fauves encagés; ils ressemblent en effet à ceux que l'on voit sur les bas-reliefs ramessides accompagnant le roi (parfois ils courent, parfois ils sont assis, parfois couchés). Les deux arbres  flanquant un palmier-dattier sont très probablement des sycomores (*Ficus sycomorus* L.), l'arbre feuillu par excellence de l'Égypte ancienne (l'arbre *nh-t*); dattier (*Phoenix dactylifera*) et sycomore (*Ficus sycomorus*) sont si souvent représentés ensemble qu'il me paraît impossible de les séparer. Ceci est aussi l'avis de nos deux auteurs. J'aurais pourtant préféré substituer au mot *symbole*, quand il s'agit de l'hieroglyphe , celui d'*abréviation* de l'arbre feuillu. —  au lieu de  est apparemment une faute d'impression. — Les « Weinreben » (vignes) dont parlent les auteurs sont plutôt des *convolvulus*⁽¹⁾. — L'étable contient quatre antilopes, à savoir des antilopes *oryx*; mais il est impossible de préciser si nous avons affaire à l'espèce *Oryx algazel* ou à l'*O. leucoryx*. La première qui vit actuellement encore en Afrique est caractérisée par des cornes généralement plus recourbées que ne sont celles du bas-relief (pl. IX, fig. 1), mais les cornes des jeunes (*rn* = animaux se trouvant dans la force de l'âge) *oryx algazel*

⁽¹⁾ Voir L. KEIMER, *Die Gartenpflanzen im alten Aegypten*, t. I, 1924, p. 179, 5.

ont souvent cette forme ⁽¹⁾; quant à l'*oryx leucoryx*, animal rarissime, qui s'est retiré actuellement dans deux îlots terrestres de l'Arabie séoudite, il porte des cornes qui sont toujours droites ou presque droites. — Il n'y a pas de gazelles [p. 107, en bas]. — Les mangeoires en pierre trouvées à El 'Amarna sont décorées de différents mammifères : 1° de gros bœufs (fig. 4 de l'article de MM. Hammad et Werkmeister; voir également MARIA MOGENSEN, *La glyptothèque Ny Carlsberg, La collection égyptienne*, 1930, pl. LXIX, texte p. 70, A 544); 2° de deux bouquetins (*Capra nubiana*) couchés : HAMMAD and WERKMEISTER, p. 107, fig. 3 (il ne s'agit pas d'antilopes!); 3° de deux bouquetins (*Capra nubiana*) qui sont debout entrain de manger des herbes que des gardiens leur ont fournies (voir *Journal of Egyptian Archaeology*, t. X, 1924, pl. XXX, 2); 4° de deux antilopes bubales (*Alcephalus buselaphus*), animaux actuellement éteints (voir une bonne représentation dans le *Journal of Egyptian Archaeology*, t. X, 1924, pl. XXX, 3). — D'après MM. Hammad et Werkmeister (p. 108, en haut), ces mangeoires en pierre s'appellent actuellement *medwed*; au Soudan, j'ai entendu et noté la forme *medwer* مدور. — La représentation de l'enclos destiné aux bœufs et aux vaches (pl. IX, fig. 1), *zeriba* زربية, constitue peut-être le détail le plus curieux et le plus rare du bas-relief (pl. IX, fig. 1); les auteurs l'ont bien expliqué par une photographie appropriée (p. 108, fig. 5). — Dans un *Nachtrag*, M. Morenz, l'un des éditeurs de la *Zeitschrift*, attire l'attention du lecteur sur un article intitulé *Betrachtungen zur altägyptischen Gartenkunst* (dans l'*Archiv für Gartenbau*, IV, 1955, p. 178-218) et dû à Hennebo. Je n'ai malheureusement pas pu consulter cette étude. Je me demande si elle a fait au moins allusion à la belle contribution sur les jardins de l'Égypte ancienne qui fut publiée, il y a plus de quarante ans, par Marie Luise Gothein ⁽²⁾.

Le Caire, 18 juin 1956.

⁽¹⁾ Voir par exemple NEWBERRY, *Beni Hasan*, I, 1893, pl. XXVII, et III, 1896, pl. I (frontispice).

⁽²⁾ *Geschichte der Gartenkunst*, 2 vol., Iéna (E. Diederich), 1914, les pages 1 à 25 du

1^{er} volume concernent l'Égypte; trad. anglaise de M. Archer-Hind, 1928, Londres, dans WALTER P. WRIGHT, *A History of Garden Art*, 2 vol.; le 1^{er} volume (p. 1-25) traite de l'Égypte ancienne.

X. — Sur la voie montante d'Ounas. SÉLIM HASSAN, *The causeway of Wnis at Sakkarā*, dans *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, t. 80, 1955, p. 136-139 (pl. XII et XIII).

Cet article et les planches qui l'accompagnent seront certainement appréciés de tous les égyptologues. Le professeur Sélim Hassan, auquel le monde savant doit le déblaiement de la chaussée d'Ounas, avait déjà publié en 1938 quelques pages et plusieurs planches sur *The Causeway* ⁽¹⁾ qui permirent aux archéologues du monde entier de se faire une idée de l'importance de cette découverte. Puis vint la guerre. Les travaux dans le voisinage de la pyramide d'Ounas ne furent pas interrompus ⁽²⁾, mais leur continuation se ressentit naturellement des conditions que la guerre avait créées partout.

Pendant les longues semaines que j'ai passées en 1942 et 1943 à Saqqarah, je me suis efforcé de faire photographier et de copier tous les bas-reliefs provenant de la voie montante d'Ounas. Ce long travail, exécuté surtout dans le but de réunir toutes les représentations d'animaux sculptés sur ces blocs, ne sera certainement pas publié par moi-même, mais il devrait logiquement entrer dans le grand ouvrage que M. Sélim Hassan prépare et que les égyptologues attendent avec impatience. Cette publication est d'autant plus pressante que certaines des sculptures en question, exposées depuis près de vingt ans au soleil, ont déjà plus ou moins souffert. Un certain nombre de fragments ont été heureusement mis en sécurité, mais j'ai cherché dernièrement en vain plusieurs blocs (surtout de petite taille) dont je possède des photographies ou des croquis.

Essai de bibliographie (certainement très incomplète) concernant les représentations de la chaussée d'Ounas :

SÉLIM HASSAN, *Annales du Service...*, XXXVIII, 1938 (cf. n. 1); *Archiv für ägyptische Archæologie*, 1^{re} année, Vienne, 1938, p. 180-182, commu-

⁽¹⁾ *Excavations at Saqqara 1937-1938, ...*
II. *The causeway*, dans *Annales du Service des Antiquités*, t. XXXVIII, 1938, p. 519-520, pl. XCIV à XCVII.

HUSSEIN, *Fouilles sur la chaussée d'Ounas* (1941-1943), dans *Annales du Service des Antiquités*, t. XLIII, 1943, p. 439-442, pl. XXVIII à XXXII.

⁽²⁾ Voir par exemple ABD-EL-SALAM MOHAMED

niqué du Service des Antiquités; A. SCHARFF, *Handbuch der Archäologie*, « Nachträge », 3^e livraison, p. 864-865 (507); ÉT. DRIOTON, *Une représentation de la famine sur un bas-relief de la V^e dynastie*, dans *Bull. Inst. d'Égypte*, t. XXV, session 1942-1943, Le Caire 1943, p. 45-54 (d'après la figure 3 de cet article : JOACHIM SPIEGEL, *Die Phasen der ägyptischen Geistesgeschichte*, dans *Saeculum*, année 1950, fasc. 1, p. 20-21, fig. 3-5); L. KEIMER, *La représentation d'une antilope chevaline sur un bas-relief de Saqqarah*, dans *Bull. Inst. d'Égypte*, t. XXV, session 1942-1943, Le Caire, 1943, p. 101-126; L. KEIMER, *La zorille de Libye*, dans *Études d'égyptologie*, fasc. IV, Zoologica I, Le Caire, 1942, p. 16, fig. 12, et p. 17, fig. 13, texte p. 19 et 20; LESLIE GRINSELL, *Egyptian Pyramids*, Gloucester, 1947, p. 137 et 139; I. E. S. EDWARDS, *The Pyramids of Egypt* (Pelican Books), 1947, pl. 11 a et b, p. 147-149; J.-PH. LAUER, *Le problème des Pyramides d'Égypte*, Paris (Payot), 1948, pl. XIII (en face de la page 148); J. VANDIER, *Acquisitions du département des antiquités égyptiennes, Musées de France*, 1950, Paris, p. 25-30, 4 figures (parmi les objets récemment acquis, M. Vandier mentionne deux bas-reliefs dont l'un provient de la voie montante d'Ounas); L. KEIMER, *Interprétation de plusieurs passages contenus dans les « Histoires » d'Hérodote*, dans *Bull. Inst. d'Égypte*, t. XXXVI, session 1953-1954, Le Caire, 1955, p. 455-459; L. KEIMER, *Notes de lecture [I]* dans *Bull. Inst. franç. d'Archéol. orient.*, t. LV, 1955, p. 12, fig. 5 et p. 13; L. KEIMER, *Altägyptische, griechisch-römische und byzantinisch-koptische Darstellungen des syrischen Bären*, dans *Archiv für Orientforschung*, t. XVII, Graz, 1956, p. 336.

Le Caire, 22 juin 1956.

XI. — L'hippopotame rouge. G. LEFEBVRE, *Rouge et nuances voisines*, dans *Journal of Egyptian Archaeology*, t. XXXV, 1949, p. 72 à 76.

M. Lefebvre dit, à la page 74, des « animaux en lesquels Seth s'incarne »⁽¹⁾ qu'ils « sont rouges, notamment l'hippopotame — *ḥꜥb dšr* ou *db dšr* —, auquel on attribue également la couleur de la pierre *-ḥnmt*, le jasper rouge ». Nous possédons de nombreuses amulettes en forme d'hippopotame et surtout de tête d'hippopotame façonnées en jasper ou en cornaline brun-rouge⁽²⁾. Il est donc sûr qu'une amulette rouge ou brun-rouge imitant un hippopotame ou une tête d'hippopotame constitue une incarnation de Seth⁽³⁾.

Il serait très intéressant d'étudier, dans cette perspective, bon nombre d'amulettes égyptiennes. Parfois on trouve, par exemple, de minuscules amulettes en cornaline représentant une tortue du Nil (*Trionyx triunguis*)⁽⁴⁾,

⁽¹⁾ Dans le mythe d'Horus, Seth est un hippopotame rouge (Edfou VI, 216, 2 ; passage mentionné par Lefebvre, p. 74, n. 10) ; ceux qui suivent Seth, rouges eux-mêmes, (Papyrus Chester Beatty III, 11, 5) façonnent, selon le *Calendrier d'Edfou*, un hippopotame en cire rouge (Edfou V, 133, 8) ; Seth est un âne rouge selon le *mythe d'Horus* (Edfou VI, 222, 4 ; voir également H. W. FAIRMAN, *Journ. of Egypt. Archaeol.*, t. XXI, 1935, p. 27) [il existe en Egypte des ânes « rouges », mais ils sont excessivement rares ; j'ai vu en 1943, à Damiette, un baudet brun clair, presque rouge, que même la population indigène considérait comme un spécimen exceptionnel] ; une liste d'offrandes (Edfou V, 135, 9) mentionne deux chèvres rouges ; voir également A. M. BLACKMANN and H. W. FAIRMAN, *The significance of the ceremony ḥwt bḥsw in the temple of Horus at Edfu*, dans *Journ. of Egypt. Archaeol.*, t. XXXV, 1949, p. 98 et suiv., ainsi que t. XXXVI, 1950, p. 63 et suiv. ; p. 72, n° 57.

⁽²⁾ KEES, *Der Götterglaube*, 1941, p. 14 : « Später fertigte man solche Amulette gern aus rotem Karneol, also einer Farbe, die die offizielle ägyptische Lehre als unheilvoll, dann als spezifisch « sethisch » (typhonisch) erklärte » ; voir également la note précédente ainsi que H. KEES, *Farbensymbolik in ägypt. rel. Texten*, dans *Nachrichten der Akad. d. Wiss. in Göttingen, Phil.-Hist. Kl.*, 1943, n° 11 ; PETRIE, *Amulets*, 1914, p. 47, n° 237, « Hippopotamus Head », pl. XL (Carnelian 9 = 9 pièces), mais Petrie mentionne également « green felspar » (18 pièces), « amethyste » (13 pièces), etc., il y aura également lieu de déterminer les raisons du choix de ces couleurs. — Un texte magique gréco-égyptien exige expressément pour l'hippopotame la couleur rouge (HOPFNER, *Archiv Orientalni*, t. 3, 1931, p. 329).

⁽³⁾ Lefebvre, p. 74, n. 11.

⁽⁴⁾ PETRIE, *Amulets*, pl. XLI, 239 b, texte p. 47, en bas (« 239 b Cornaline »).

animal typhonien par excellence ⁽¹⁾ (fig. 17) ⁽²⁾. Lefebvre, p. 74, n. 10, attire notre attention sur ce fait « que *dšr* a souvent pour déterminatif — ou même pour substitut (217) — » (= *Edfou*, VI, 217) un poisson  ⁽³⁾, c'est-à-dire

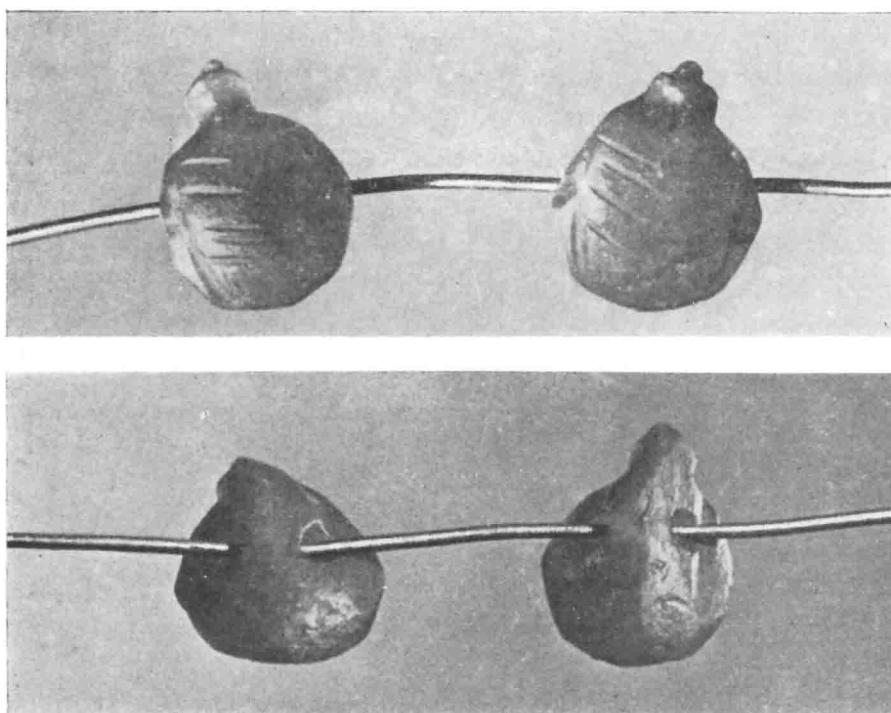


Fig. 17. Deux petites amulettes (long. max. des originaux : 8 mm.) en cornaline jaune-rouge représentant la tortue du Nil (*Trionyx triunguis*). Recto et verso.

un *Tilapia nilotica* (en arabe *bólṭi*). La raison en est fort simple, puisque les Égyptiens représentaient souvent la couleur brillante et chatoyante de ce

⁽¹⁾ Voir KEES, *Götterglaube*, p. 69, note 7, et B. VAN DE WALLE, *La tortue dans la religion et la magie égyptienne*, dans *La Nouvelle Clio*, Cinquième année (1953), p. 173-189.

⁽²⁾ Deux amulettes remontant très probablement à la première époque intermédiaire, et de la moyenne Égypte (environs de Badari) ; elles sont conservées actuellement dans la collection de M. E. Kofler-Truniger (Lucerne,

Suisse).

⁽³⁾ Le type hiéroglyphique n° 1629 de l'imprimerie de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire n'est pas tout à fait correct, puisque le *Tilapia nilotica* n'a pas de queue fourchue ; ce détail est exactement rendu dans le signe hiéroglyphique K1 de la grammaire de Gardiner (cf. SIR ALAN GARDINER, *Egyptian Grammar*, 2^e éd., 1950, *Sign-list*, p. 476, K1).

poisson par la couleur rouge, verte ou bleue. Le *Tilapia nilotica* (*in-t*) avait certainement plusieurs noms, comme c'est encore le cas de nos jours ⁽¹⁾. Le poisson  ⁽²⁾ est un poisson de couleur rougeâtre ou plutôt de reflets rougeâtres; voir mon compte rendu des *Ostraca figurés* de M^{me} Vandier d'Abbadie dans la *Bibliotheca orientalis* de Leyde ⁽³⁾, voir également les très précieux renseignements que nous devons aux *Amulets* (1914) de Petrie, p. 50, n° 257 (pl. XLIII) et qui prouvent que les anciens artistes et artisans se sont efforcé de rendre la couleur changeante, brillante et chatoyante du *Tilapia* ⁽⁴⁾. Petrie 257 a (2 pièces) « green glaze », ceci correspond à peu près à la nature, il en est de même des *Tilapia* en « glazed schist » (Petrie 257 b), en « grey steatite » (Petrie 257 c), en « violet glaze » (Petrie 257 d), en carnelian (Petrie 257 e-e). Très curieux est Petrie 257 f « gold with green-grey wax inlay, from Nubia », couleurs qui imitent fort bien un *Tilapia*; on pourrait ajouter C. M. FIRTH, *The Archaeological Survey of Nubia, Report for 1910-1911*, Le Caire, 1927, pl. 28, n° 17 (Nouv. Emp.) et p. viii : « Fish, gold with green faience in lay » (cf. également p. 63, n° 23, VIII).

Le Caire, 26 juin 1956.

⁽¹⁾ Cf. Charles Kuentz dans CLAUDE GAILLARD, *Recherches sur les poissons représentés dans quelques tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire* (Mém. Inst. franç. d'Archéol. orient. du Caire, t. LI), Le Caire, 1923, p. 88-89.

⁽²⁾ *Wb.* V, 492, 10 et 11.

⁽³⁾ Année V, n° 1, p. 23. Les poissons *dšr* sont mentionnés aussi dans *Der magische Papyrus Harris*, édité par H. O. Lange (1927),

p. 40 et 42; ils protègent les eaux de la barque solaire.

⁽⁴⁾ Exemples de peintures anciennes de *Tilapia*: DAVIES, *Paintings*, 1936, vol. I, pl. IV (bleu, brun-rouge, jaune), pl. XVIII, hiéroglyphe (bleu, rouge), vol. II, pl. XVII (deux *Tilapia*, assez mal conservés, bleuâtre, rougeâtre); GRIFFITH, *Hieroglyphs*, 1898, pl. VII, 98 (verdâtre et rouge brun).